

COMPTE-RENDU DE SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 29 janvier 2015

Sont présents : Joel ROUDIL, Christian ROUSSEL, Rolland DUBOIS, Rémy CHATAL, Hervé LECLAIR, Bernard LEVY, Ingrid DI BERNARDO, François MAUREL, Isabelle LEROY-MAHOU

sont absents : Frédéric MARTY (pouvoir à J. ROUDIL) Eric MICHEL (pouvoir à R. CHATAL)

Secrétaire de séance : Ingrid DI BERNARDO

ORDRE DU JOUR :

Le conseil municipal du 18 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

5 délibérations, questions diverses

1-délibération relative à un mandat spécial pour le maire lors du salon des maires pour le remboursement des frais de transport et de séjour

Lors du salon des maires à Paris à l'automne, le déplacement du maire s'effectue dans le cadre d'un mandat spécial qui donne droit au remboursement des frais de transport, et au remboursement forfaitaire des frais de repas et d'hébergement. Le conseil doit autoriser le maire à être remboursé aux frais réels occasionnés.

Adopté à l'unanimité.

2- délibération relative au remboursement des frais réels de transport et de séjour pour les élus locaux

Les élus locaux peuvent prétendre au remboursement des frais de transport et de séjour engagés à l'occasion de leurs déplacements, sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité.

3- délibération relative à la sollicitation d'une subvention d'équipement pour la réparation des dégâts causés par les intempéries de l'automne 2014 / programme « calamités publiques »

Les intempéries qui ont frappé la commune en septembre puis en octobre 2014 ont occasionné d'importants dégâts sur la voirie, des pistes DFCEI, sur la station d'épuration de Bancel et la toiture de l'école. L'Etat fait jouer la solidarité nationale par l'attribution de subventions du programme « calamités publiques ». Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention d'équipement auprès de l'Etat, du conseil Général du Gard, du conseil Régional Languedoc-Roussillon et de l'Agence de l'eau.

L'estimation des dégâts est de 184 980, 00 € TTC. (154 150 € HT)

Adopté à l'unanimité.

4- délibération relative à une demande de subvention sur la réserve parlementaire / terrain multisports

La commune envisage la création d'un terrain multisports, (plateau sportif) derrière le Foyer communal.

Les travaux sont de l'ordre de 35000 € TTC. (28930 € HT) Mr le maire sollicite l'aide financière du Député Dumas, au titre de la réserve parlementaire.

Adopté à l'unanimité.

5-Délibération relative à une demande d'inscription au programme syndical (SMEG) / travaux de sécurisation des fils nus sur le poste Bancel

Mr le maire sollicite le syndicat d'électricité (le SMEG) pour une étude concernant une opération libellée « RD 168, sécurisation fils nus poste Bancel, opération 14-REN-167 », il s'agit pour la commune de demander l'inscription de cette opération au programme syndical du SMEG. Le projet s'élève à 36619,38 € HT (montant subventionnable) et la participation de la mairie est de 0 euro.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- La demande de Mr LOPEZ (SIRP) d'utiliser des ballons en mousse dans le Foyer lors des TAP en cas de mauvaise météo est rejetée, accordée pour des activités calmes, sans ballon.
- Procédure de délimitation de l'aire d'alimentation du captage du Fenouillet sur le territoire de la commune, qui doit donner son accord sur cette délimitation.
- Mr Griotto souhaiterait une extension du réseau d'eau chemin du Pas, la mairie est en attente d'un courrier officiel.
- Dans le programme annuel de travaux en forêt, pour l'année 2015, l'ONF propose des panneaux sur les chemins communaux ; la commune émet un refus.
- Un diagnostic amiante a été réalisé le 30 janvier, à l'école et dans les bureaux de la mairie, en attente de résultat.

Mr le Maire lève la séance à 20h10.